



الصندوق الوطني للتقاعد والتأمين  
Caisse Nationale de Retraite et d'Assurances



**RAPPORT ANNUEL  
2002**

**GROUPE CDG**





الصندوق الوطني للتقاعد والتأمين  
Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance

RAPPORT ANNUEL  
2002

|    |   |                                                     |
|----|---|-----------------------------------------------------|
| 4  |   | Message du directeur                                |
| 5  |   | Le comité de direction                              |
| 6  |   | Organisation                                        |
| 7  |   | Faits marquants 2002                                |
| 9  |   | Rapport de gestion                                  |
| 10 | ■ | Gestion des rentes                                  |
| 12 | ■ | Promotion des produits de retraite et de prévoyance |
| 14 | ■ | Gestion mandatée                                    |
| 17 |   | Rapport financier                                   |



## M ESSAGE DU DIRECTEUR

Le secteur des assurances a connu une activité soutenue en 2002. Le chiffre d'affaires de cet important secteur de l'économie nationale, s'est établi à 11,8 Milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 12%.

Avec un total de primes émises de 4 milliards de dirhams, la branche vie et capitalisation représente environ un tiers du chiffre d'affaires, accusant de ce fait un accroissement de 28% par rapport à l'exercice précédent.

La CNRA a contribué au développement du secteur en recouvrant, au cours de l'exercice 2002, un montant de cotisations et de primes de 282 MDH, soit l'équivalent de 7% du volume des primes de la branche vie-capitalisation.

Ce chiffre d'affaires, en amélioration de 9,4 % par rapport à l'année précédente, est le résultat de deux tendances inverses suivantes :

- la prédominance des activités institutionnelles de la Caisse, constituée des gestions des rentes d'accidents du travail et rentes d'accidents de la Circulation avec un montant recouvré de 187 MDH, en baisse de 7% par rapport à l'année précédente,
- la croissance des activités concurrentielles constituées de produits de retraite et de prévoyance en réalisant un chiffre d'affaires total de 86 Mdh, en hausse de 34%. Cette performance est essentiellement due aux bons résultats du régime phare de la Caisse, en l'occurrence le régime complémentaire de retraite RECORE, désormais positionné en tant que régime complémentaire d'entreprise.

Sur le plan financier, le montant total du portefeuille titres de la Caisse, au terme de l'année 2002, s'est élevé à 1.816,22 MDH, en hausse de 13,8% par rapport à l'exercice précédent assurant ainsi un taux de rendement financier de 6,46 %. Conformément aux textes régissant la CNRA, ce portefeuille est représenté en totalité d'obligations d'État ou celles jouissant de sa garantie et les Bons du Trésor.

Au niveau des résultats, l'exercice 2002 s'est soldé par un excédent de 17,40 MDH contre 32,85 MDH en 2001, en diminution de 15,45 MDH qui s'explique par le renforcement de réserves et provisions pour un montant total de 16 MDH.

Dans le cadre du développement de ses activités, la CNRA s'emploie activement à la concrétisation des axes stratégiques suivants qu'elle s'est assignés :

- La centralisation, à son niveau, de la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail et ce, compte tenu de sa tradition et son expertise en la matière puisqu'elle gère la moitié des provisions du marché,
- Le positionnement de RECORE en tant que principal régime complémentaire de retraite par capitalisation,
- L'extension de la couverture de retraite aux couches socioprofessionnelles encore dépourvues de cette couverture, notamment les professions libérales.

M. Abderrahmane Belghazi  
Directeur de la CNRA



## COMITÉ DE DIRECTION

En application de l'article 3 du dahir du 24 rabia II 1379 (27 octobre 1959), le comité de direction présente annuellement au ministre des finances, un rapport sur le fonctionnement de la CNRA comportant le Bilan des opérations.



### **Mustapha BAKKOURY**

Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion  
Président du Comité de Direction

---

#### **MEMBRES :**

---

#### **Driss MOULINE**

Conseiller à la Cour Suprême

#### **Thami EL BARKI**

#### **Sidi Mohammed SABAH**

Représentant Monsieur le Ministre des Finances et de la Privatisation

#### **Aïcha BENOMAR**

Représentant Monsieur le Ministre de l'Emploi,  
des Affaires Sociales et de la solidarité

#### **Mohamed MELIANI**

Le représentant de Monsieur le Premier Ministre

---

#### **DIRECTION**

---



#### **Abdesselam ABOUDRAR**

Directeur du Pôle Prévoyance et Promotion de l'Épargne à la CDG



#### **ABDERRAHMANE BELGHAZI**

Directeur de la CNRA



## rganisation

### **Direction CNRA**

Abderrahmane BELGHAZI

### **Direction Support Prévoyance**

My Ahmed CHERKAOUI

### **Direction Rentes**

Larbi ZAÏM

### **Direction Administration et Finances**

### **Direction Informatique**

### **Marketing et Communication**

### **Qualité**

### **Etudes**

### **Actuariat**

### **Direction Assurances Collectives**

Mohammed Taoufik BENNANI

### **Juridique**



## Faits marquants

- Conclusion de contrats groupe avec plusieurs organismes : la RAM, OCP, ONE, ainsi que les Régies de Distributions, qui permettront l'affiliation de leur personnel à RECORE.
- Conclusion d'une convention de gestion avec l'ONCF qui permettra la prise en charge par la Caisse du service de paiement de pensions dites "figées ou différées" au profit de 231 rentiers. Le montant total du transfert s'élève à 34,32 MDH.
- Revalorisation, après accord du Ministre des Finances, de 1,22% des valeurs d'acquisition et de service du point relatives à RECORE qui se sont établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 respectivement à 1,532 DH et 0,191 DH.
- Revalorisation, après accord du Ministre des Finances, de 1,78 % des valeurs d'acquisition et de service du point relatives au système du Fond de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc (FRAM) qui se sont établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 respectivement à 1,341 DH et 0,172 DH.
- Acquisition et mise en œuvre du progiciel Arthus Prévoyance pour la gestion des rentes de la CNRA.
- Le Régime RECORE a réalisé un taux de rendement de 6,71%, une performance supérieure à celle réalisée par les produits similaires du marché.



# Rapport de gestion



## RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

**Le Dahir n° 1-59-301 du 24 Rebia II 1379 ( 27 octobre 1959 ) et ses décrets d'applications constituent le cadre réglementaire pour l'exercice de l'activité gestion des rentes AT par la CNRA.**

La CNRA continue d'occuper une place importante dans la gestion spéciale des rentes accidents du travail, du fait qu'elle gère à peu près la moitié des provisions de cette branche.

Pour l'exercice 2002, la gestion des rentes AT a été marquée par la baisse du nombre de dossiers reçus ( de 1.403 en 2001 à 767 en 2002), laquelle s'est répercutée sur les capitaux constitutifs qui sont passés de 74 MDH à 42 MDH.

Cette tendance baissière marque le retour de l'activité à son rythme normal déjà amorcé en 2001, après les deux pics enregistrés en 1999 et 2000, suite aux transferts collectifs exceptionnels des portefeuilles des rentes AT et de maladies

professionnelles des Charbonnages du Maroc et des cinq compagnies d'assurance mises en liquidation.

Cependant, une amélioration a été enregistrée sur le plan qualitatif, au niveau du capital constitutif moyen, qui s'est établi à 55.290 DH en 2002 contre 52.940 DH l'année précédente.

La population des bénéficiaires de rentes d'accidents du travail, en augmentation de 0,7% s'établit à 33 887 contre 33 655 en 2001.

Quant aux rentes AT servies en 2002, elles se sont élevées à 64 MDH contre 62 MDH un an auparavant.

Les provisions mathématiques correspondant aux rentes gérées atteignent en 2002 un montant de 689,24 MDH contre 674,91 MDH l'an dernier, en hausse de 2,12%.

Forte de son expérience et de de son savoir faire en matière de gestion des rentes, la CNRA ambitionne de se positionner en tant qu'unique gestionnaire des rentes au niveau national.

### LES RENTES AT en MDH

|                             | 2002 | 2001 |
|-----------------------------|------|------|
| Capitaux constitutifs reçus | 42   | 74   |
| Rentes allouées             | 64   | 62   |
| Provisions mathématiques    | 689  | 675  |

**Nombre de bénéficiaires :**

**33.887**

## RENTES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION (AC) :

**Le Dahir portant loi n° 1-84-177 du 6 moharrem 1405 (2 octobre 1984) constitue le cadre réglementaire pour l'exercice de l'activité gestion des rentes AC par la CNRA.**

Pour la CNRA, l'activité "Rentes d'Accidents de la Circulation" consiste à recevoir sous forme de capital le montant de l'indemnisation due aux victimes ou à leurs ayants droit et à servir des rentes aux bénéficiaires.

Durant l'exercice 2002, la CNRA a pris en charge 2.312 dossiers d'accidents de la circulation contre 2.214 en 2001, les indemnités correspondantes maintenues presque au même niveau que l'année précédente, se chiffrent à 113 MDH.

Le nombre de bénéficiaires de rentes AC a augmenté de 10,4% pour se situer à 12.579. Le montant total des rentes servies s'établit cette année à 49 MDH entraînant une augmentation du montant des provisions mathématiques des rentes AC qui s'élève au 31/12/2002 à 202 MDH contre 187 MDH en progression de 8% par rapport à 2001.

| <b>LES RENTES AC</b> en MDH | <b>2002</b> | <b>2001</b> |
|-----------------------------|-------------|-------------|
| Indemnités reçues           | 113         | 113         |
| Rentes servies              | 49          | 45          |
| Provisions mathématiques    | 202         | 187         |

**Nombre de bénéficiaires : 12.579**



## PROMOTION DES PRODUITS DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE

La promotion des produits de retraite et de prévoyance constitue une importante activité de la CNRA. Par le développement de ses produits, l'activité permet de doter une population traditionnellement dépourvue de protection sociale ou insuffisamment couverte, d'instruments de prévoyance répondant à son besoin.

En 2002, la CNRA a réalisé, pour l'ensemble des produits de retraite et de prévoyance, un chiffre d'affaires de 86 MDH en hausse de 33,4%. Le régime de retraite complémentaire RECORE continu à s'accaparer la grande part du chiffre d'affaires de l'activité retraite prévoyance.

Au total, la CNRA compte en 2002, plus de 50 000 personnes affiliées à ses différents régimes de retraite.

La CNRA gère trois régimes de retraite pour différents segments :

**RECORE :**  
régime de retraite dédié à toutes les catégories socio-professionnelles

**FRAM :**  
Fonds de retraite dédié à tous les Ordres des avocats du Maroc

**Addamane Al Hirafi :**  
Système d'assurance et de prévoyance pour les commerçants et les artisans du Maroc. Commercialisé à travers les guichets de la Banque Centrale Populaire (BCP), le réseau de la CNIA, par les Chambres de Commerce et d'Industrie ainsi que le réseau du Trésor.

### RECORE Régime Complémentaire de Retraite

L'année 2002 à l'instar de 2001 se distingue par la concrétisation de contrats groupe importants. En effet, plusieurs organismes publics ont fait confiance à la CNRA et ont adhéré à son régime de retraite RECORE : RAM, OCP, ONE, ainsi que les Régies de distributions.

Pour l'exercice 2002, le nombre total d'affiliés est porté à 14.137, en progression de 17,74%. Quelques 2300 nouveaux affiliés ont souscrit à RECORE, pour la plupart dans le cadre de contrat groupe. Cette réalisation en terme du nombre d'affiliés même si elle demeure en deçà de celle de 2001 (4772 affiliés) a généré des cotisations en hausse de 45% s'établissant à 82 MDH.

Le montant des prestations réglées, a atteint 18,72 MDH, également en hausse de 26%.

Le montant cumulé des cotisations depuis le lancement du régime en 1988 est ainsi porté à 305 MDH.

Les provisions constituées en couverture des droits des assurés se sont chiffrées à 290 MDH contre 216,19 MDH en 2001.

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Taux de rendement :          | 6,71%    |
| Taux de revalorisation :     | 1,22%    |
| Valeur d'acquisition :       | 1,532 DH |
| Valeur de service du point : | 0,191 DH |

### FRAM - Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc

Durant l'exercice 2002, la CNRA a procédé à l'affiliation de 192 avocats, ce qui porte à 3 862 le nombre total des avocats immatriculés au système. Les sommes recouvrées se sont chiffrées à 3,26 MDH et proviennent essentiellement des virements effectués par la CDG au titre des intérêts sur le compte global des Ordres ayant adhéré au FRAM.

Concernant les prestations, le montant payé est de 0,78 MDH. Le montant des provisions constituées couvrant les droits des avocats s'est quant à lui élevé à 137,46 MDH en progression de 8,6%

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Taux de rendement :          | 6,60%    |
| Taux de revalorisation :     | 1,70%    |
| Valeur d'acquisition :       | 1,341 DH |
| Valeur de service du point : | 0,172 DH |

### ADDAMANE AL HIRAFI

Au terme de cette année, l'effectif total des artisans et commerçants affiliés à ce système s'est établi à 36.200 contre 34.598 en 2001.

La quote-part de la CNRA dans les primes et cotisations collectées au titre de l'année 2002 s'est chiffrée à 1,68 MDH.

Au niveau des prestations, le nombre de dossiers liquidés s'est élevé à 531 pour un montant de 2 MDH.

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des assurés s'est établi à 22,41 MDH contre 20,91 MDH, soit une hausse de 7,2%.

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Taux de rendement :          | 5,50%    |
| Taux de revalorisation :     | 1,532%   |
| Valeur d'acquisition :       | 1,390 DH |
| Valeur de service du point : | 0,174 DH |

| Activité Vie                        | 2002          | 2001          | Variations     |
|-------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| <b>Recouvrement en MDH</b>          |               |               |                |
| RECORE                              | 81,28         | 56            | +44%           |
| FRAM                                | 3,26          | 5,20          | -37%           |
| ADH                                 | 1,68          | 3,18          | -47,1%         |
| <b>Total</b>                        | <b>85,94</b>  | <b>64,38</b>  | <b>+ 33,4%</b> |
| <b>Prestations en MDH</b>           |               |               |                |
| RECORE                              | 19            | 15            | +26,6%         |
| FRAM                                | 0,78          | 0,7           | +11,4%         |
| ADH                                 | 2             | 1,14          | +75,4%         |
| <b>Total</b>                        | <b>21,78</b>  | <b>16,84</b>  | <b>+29,3%</b>  |
| <b>Provisions techniques en MDH</b> |               |               |                |
| RECORE                              | 290           | 216,19        | +34,1%         |
| FRAM                                | 137,46        | 126,53        | +8,6%          |
| ADH                                 | 22,41         | 20,91         | +7,1%          |
| <b>Total</b>                        | <b>449,87</b> | <b>363,63</b> | <b>+23,7%</b>  |
| <b>Nombre d'affiliés</b>            |               |               |                |
| RECORE                              | 14 137        | 11 817        | +2 320         |
| FRAM                                | 3 862         | 3 670         | +192           |
| ADH                                 | 36 200        | 34 598        | +1602          |
| <b>Total</b>                        | <b>54 199</b> | <b>50 085</b> | <b>+4 114</b>  |



## G ESTION MANDATÉE

La CNRA met ses moyens et son expertise en matière de gestion de rentes et de retraite à la disposition de ses partenaires. Elle gère pour le compte d'organismes des fonds de retraite ou encore des rentes AT, moyennant le règlement à la Caisse d'une commission. En 2002 le montant total de cette commission se chiffre à 1,48 MDH.

- **La CNRA gère depuis 1998 pour le compte de la CNIA Assurance son portefeuille d'accidents du travail ;**
- **Elle gère également le fonds de retraite de l'ordre des avocats du bureau de Casablanca ( CRAC ) ;**
- **Le régime de retraite des membres de la chambre des représentants (RMCR) ;**
- **Le régime de retraite des membres de la chambre des conseillers (RRMCC).**

### **RENTES AT / CNIA ASSURANCE**

Dans le cadre de la convention passée avec la CNIA Assurance, la CNRA se charge pour le compte de cette dernière de la gestion de son portefeuille rentes AT en faveur de 6.635 rentiers, soit près de 20% du total du portefeuille de la Caisse.

Le montant annuel des rentes correspondantes s'élève à 13,14 MDH sur lequel la CNRA a procédé au paiement d'un montant de 12,70 MDH au cours de l'exercice.

La commission à verser au profit de la CNRA, en contrepartie des services rendus, se chiffre au 31 décembre 2001 à 1,02 MDH.

### **CRAC - Caisse de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca**

Au terme de l'exercice 2002, la CNRA a procédé pour le compte de la Caisse de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca, au recouvrement d'un montant de 2,58 MDH contre 3,62 MDH en 2001 et au paiement des prestations pour 1,85 MDH.

La commission de gestion encaissée par la CNRA en contrepartie des services rendus s'est établie à 0,09 MDH.

### **Régime de Retraite des Membres de la Chambre des Représentants**

Le montant des cotisations et contributions s'élève à 14,33 MDH contre 20,12 MDH en 2001, en baisse de 28%. Les prestations payées se sont chiffrées à 19,73 MDH au profit de 387 bénéficiaires de pensions.

Dans le cadre de la gestion financière, la CNRA a investi, pour le compte de ce régime, un montant de 12 MDH dans des emprunts de bons du trésor, contre 54,93 MDH pour l'exercice précédent ; ce qui porte à 168,61 MDH le total de l'encours du RRMCR. Le montant des produits financiers s'élève quant à lui à 11,82 MDH contre 10,73 MDH en 2001. Enfin, en contrepartie des services rendus, la commission de gestion encaissée par la CNRA s'est établie à 0,22 MDH pour 2002.

## REGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES CONSEILLERS

La CNRA a encaissé au cours de l'exercice 2002 un montant de cotisations et contributions de 14,21 MDH contre 59,52 MDH dont 12,96 MDH concernent l'exercice 2001 et 46,56 MDH concernent les arriérés dus depuis 1997-1998, période correspondant au début de la 1<sup>ère</sup> législature de la chambre des conseillers. En ce qui concerne les produits financiers, ces derniers ont atteint un montant de 3,57 MDH.

Au niveau des dépenses, les pensions payées se sont montées à 2,89 MDH et concernent 42 conseillers.

Enfin, s'agissant de la commission de gestion encaissée au titre des services rendus par la CNRA, celle-ci s'est chiffrée à 0,15 MDH.

|                             | 2002        | 2001  | Variations |
|-----------------------------|-------------|-------|------------|
| <b>Prestations en MDH</b>   |             |       |            |
| Rentes AT/CNIA              | 12,7        | 11,97 | +6,09%     |
| CRAC                        | 1,85        | 1,37  | -25,9%     |
| RRMCR                       | 19,73       | 19,22 | +2,65%     |
| RRMCC                       | 2,89        | 3,15  | -8,25%     |
| <b>Recouvrement en MDH</b>  |             |       |            |
| CRAC                        | 2,58        | 3,62  | -28,7%     |
| RRMCR                       | 14,33       | 20,12 | -28%       |
| RRMCC                       | 14,21       | 59,52 | -76,1%     |
| <b>Total</b>                |             |       |            |
| <b>La commission en MDH</b> |             |       |            |
| Rentes AT/CNIA              | 1,02        | 0,96  | +6,25%     |
| CRAC                        | 0,09        | 0,23  | -60,8%     |
| RRMCR                       | 0,22        | 0,25  | -12%       |
| RRMCC                       | <b>0,15</b> | 0,27  | -44,4%     |

# Rapport financier





## Bilan

Au 31 décembre 2002, les ressources de la CNRA totalisent un montant de 2.248,97 MDH contre 2.045,32 MDH en 2001, soit une augmentation de 9,95%.

Les ressources de la CNRA sont constituées essentiellement des provisions techniques et des capitaux propres, soit respectivement 79% et 13 % du total du passif du bilan.

Les capitaux propres, compte tenu du résultat de l'exercice s'élèvent à 303,32 MDH .

Les capitaux propres assimilés en progression de 14,9% se chiffrent à 52,35 MDH et sont constitués en totalité du Fonds d'indemnités capitalisées au profit des victimes mineures.

Les provisions techniques qui constituent les engagements actuariels de la CNRA envers ses assurés, ont connu une augmentation de 14,9% atteignant un montant de 1.795,27 MDH contre 1.562,81 MDH un an auparavant.

Les dettes du passif circulant en hausse de 8% s'élèvent à 33,08 MDH contre 30,64 MDH en 2001.

Les emplois de la CNRA, avant amortissements, se chiffrent à 2.266,62 MDH en augmentation de 10,4 % par rapport à l'exercice précédent.

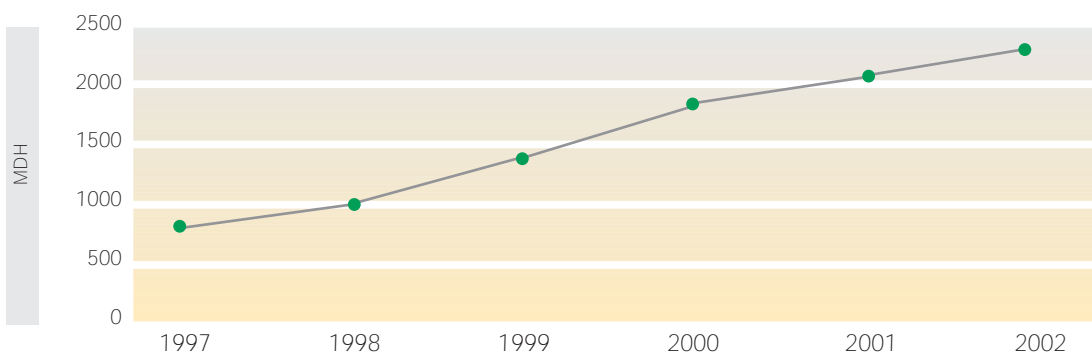
Les placements financiers constituant 80,3% du total des emplois de la CNRA se chiffrent à 1.819,65 MDH en augmentation de 13,8% par rapport à l'exercice précédent.

L'intervention de la CNRA sur le marché financier s'est traduite, durant l'exercice sous revue par la souscription d'un montant de 1.538,87 MDH contre 1.442,65 MDH en 2001, en hausse de 6,67 %.

Le portefeuille des placements, évalué au prix d'acquisition, se chiffre à 1.816,22 MDH contre 1.596,09 MDH en 2001 en progression de 13,79 %.

Les créances de l'actif circulant atteignent un montant de 158,13 MDH

## Ressources CNRA



## Résultats

L'exercice 2002 s'est soldé par un résultat excédentaire de 17,40 MDH contre 32,85 MDH en 2001.

### Résultats techniques

Les gestions des rentes AT et AC ont enregistré une perte technique respectivement de 10,78 MDH et 10,13 MDH.

Au niveau des systèmes d'assurance - vie, les résultats techniques s'établissent ainsi :

- **RECORE** : 57,68 MDH
- **FRAM** : 2,38 MDH
- **Addamane Al Hirafi** : 0,57 MDH

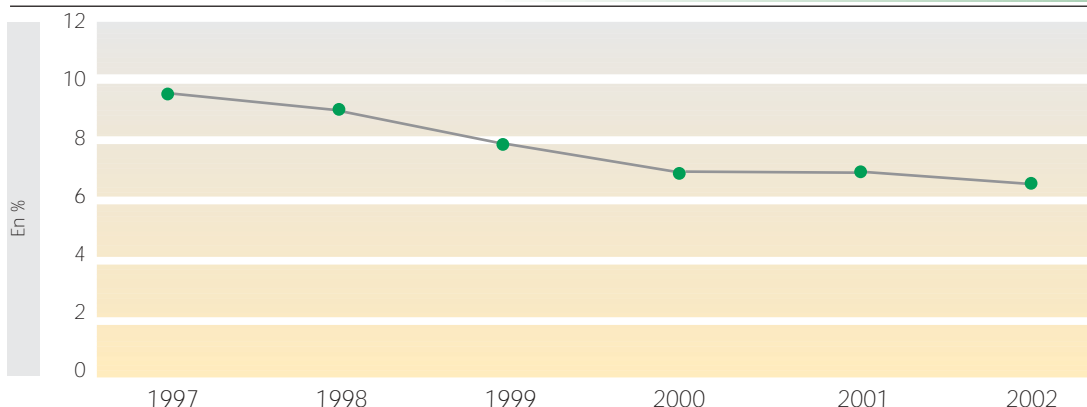
### Résultats financiers

La gestion financière globale, toutes activités confondues, s'est soldée par un excédent financier de 64,38 MDH contre 65,43 MDH en 2001.

## Rendement des placements financiers

Le taux de rendement global des placements de la CNRA continue de baisser au fil des ans. Après couverture des charges de placement, ce taux se situe à 6,46 % contre 7,06 % en 2001. Cette diminution est la conséquence logique de la tendance baissière des taux sur le marché financier. Enfin, le ratio de couverture des engagements de la CNRA s'établit à 109,44% au lieu de 110,35 % en 2001.

### Evolution du taux de rendement financier





# Bilan

## **A C T I F**

---

### **ACTIF IMMOBILISE**

IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS

---

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)

---

PLACEMENTS

### **ACTIF CIRCULANT** ( hors trésorerie )

PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECHNIQUES

---

CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

### **TRESORERIE**

TRESORERIE-ACTIF

---

**TOTAL GENERAL**

## **P A S S I F**

---

### **FINANCEMENT PERMANENT**

CAPITAUX PROPRES

---

CAPITAUX PROPRES ASSIMILES

---

PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES

---

PROVISIONS TECHNIQUES

### **PASSIF CIRCULANT** ( hors trésorerie )

DETTES DE PASSIF CIRCULANT

---

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### **TRESORERIE**

**TOTAL GENERAL**

| 31/12/02                | 31/12/01                |
|-------------------------|-------------------------|
| 327 284,87              | 642 951,56              |
| 601 303,67              |                         |
| 22 330 608,66           | 22 304 954,18           |
| 12 801 314,95           | 10 193 218,85           |
| 1 819 649 647,68        | 1 598 417 755,82        |
| 87 228 615,67           | 76 616 023,09           |
| 147 714 710,51          | 134 462 755,49          |
| 158 316 571,79          | 202 685 460,39          |
| <b>2 248 970 057,80</b> | <b>2 045 323 119,38</b> |

| 31/12/02                | 31/12/01                |
|-------------------------|-------------------------|
| 303 319 021,39          | 345 856 107,30          |
| 52 349 817,65           | 45 583 193,23           |
| 64 420 043,71           | 59 955 636,79           |
| 1 795 269 846,08        | 1 562 810 746,22        |
| 33 085 054,56           | 30 643 863,57           |
| 526 274,41              | 473 572,27              |
| <b>2 248 970 057,80</b> | <b>2 045 323 119,38</b> |

Edition  
CNRA

Rédaction  
Etudes-communication CNRA

Conception  
communication CNRA - MJB création

Photothèque  
CNRA

Impression  
Reproductions Industrielles

Téléchargeable sur internet : [www.cnra.co.ma](http://www.cnra.co.ma)



الصندوق الوطني للتقاعد والتأمين  
Caisse Nationale de Retraite et d'Assurances

Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances  
Riad Business Center  
Avenue Annakhil, Hay Riad B.P. 2173 - Rabat  
Tél. : 037 71 81 81 - Fax : 037 71 39 51  
[www.cnra.co.ma](http://www.cnra.co.ma)